



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 231 du 27 novembre 2015

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme



Plan social : Opacité de la part du Président et manœuvres diverses

Ce que ne vous dit pas le Président sur le report du Comité Technique (CT) du 24 novembre 2015.

Le Président modifie au gré du temps les ordres du jour du CT. Ce qui doit faire l'objet d'un avis était au début présenté comme une information. Raison de cette omission ?

Tract ci-après

Devant tant de manœuvres et d'opacité, de la part du Président l'intersyndicale CGT, FO, SUD réaffirme son opposition à son plan social.

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Tract CGT, FO, SUD Plan social Opacité de la part du Président et manœuvres diverses Ce que ne vous dit pas le Président sur le report du CT du 24 novembre 2015

6 élus en CHSCT de différentes OS réitèrent une nouvelle demande de CHSCT extraordinaire

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Élections Conseil d'Administration : les postier-e-s confortent la CGT comme leur premier syndicat en Auvergne

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Elections professionnelles à la poste et à la SNCF : la CGT en tête

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Macron persiste

4 novembre 2015 : Compte-rendu du Bureau du CSFPT

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Tract CGT, FO, SUD Plans social Opacité de la part du Président et manœuvres diverses Ce que ne vous dit pas le Président sur le report du CT du 24 novembre 2015



Clermont-Ferrand, le 26 novembre 2015

Plan social : Opacité de la part du Président et manœuvres diverses

Ce que ne vous dit pas le Président sur le report du Comité Technique (CT) du 24 novembre 2015. Le Président modifie au gré du temps les ordres du jour du CT. Ce qui doit faire l'objet d'un avis était au début présenté comme une information. Raison de cette omission ?

Le Président a transmis par courriel le lundi 16 novembre 2015 à 15 h 46 aux représentants élus au CT le rapport sur « *les mesures budgétaires relatives à la politique ressources humaines* » concernant le CT extraordinaire du 24 novembre 2015.

Ce rapport nous est présenté pour information, tient en une page et se présente ainsi :

«I - Situation existante :

...L'exécutif départemental a donc décidé un certain nombre de mesures.

II - Modifications apportées :

Deux mesures font l'objet d'un traitement spécifique :

-Diminution de l'enveloppe d'avancement de grade et promotion interne de 100 000 €.

-Modification du système d'avancement d'échelon. Cette mesure fait l'objet d'une négociation avec les organisations syndicales qui ont répondu à la proposition de négociation de la collectivité départementale.

Les accords qui auront été conclus feront l'objet d'une information au CT.

-Non remplacement de 80 postes suite à départ en retraite ou mobilité. Sur ce plan, il est proposé une méthode de travail qui fera l'objet d'une présentation en séance.

III - Complément d'information

CF power point. » Non joint au rapport.

L'intersyndicale CGT, FO, SUD tient à préciser qu'un rapport présenté en comité technique est habituellement assez détaillé et comporte donc plusieurs pages.

Le Président ne nous ayant pas envoyé un rapport mais un document qui reste un sommaire des économies décidées par l'exécutif et faute d'avoir recus des documents précis et détaillés dans les délais prévus, l'intersyndicale CGT, FO, SUD a demandé au Président le report du Comité technique du 24 novembre 2015.

Faute de quorum le CT a été reporté au 30 novembre 2015.

Les représentants au CT n'ont pas reçu de documents nouveaux, seulement une convocation du Président par courriel le 24 novembre 2015 à 16 h 40 pour un CT le 30 novembre 2015 qui « *suivra celui prévu ce même jour* ». Il précise « *Pour rappel, l'ordre du jour reste le même : mesures d'économie sur la politique ressources humaines décidées par l'exécutif départemental.* » différent quand même du précédent : « *les mesures budgétaires relatives à la politique ressources humaines* ».

L'intersyndicale CGT, FO, SUD vient de découvrir dans le message que le Président a fait passer le 24 novembre sur Spidi qu'il est question d'un 3^{ème} ordre du jour inconnu pour nous. : « *Le 24 Novembre 2015 était convoqué un comité technique extraordinaire pour émettre un avis** :

1- Sur les grandes orientations relatives aux effectifs : emplois et compétences.

2- Sur les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois. »

Devant tant de manœuvres et d'opacité, de la part du Président l'intersyndicale CGT, FO, SUD réaffirme son opposition à son plan social.

6 élus en CHSCT de différentes OS réitèrent une nouvelle demande de CHSCT extraordinaire, auprès de l'administration, afin d'aborder correctement et avec le temps nécessaire, le suicide de trois agents du Conseil Départemental en moins d'un an

Demande d'un chsct extraordinaire

Au vu du déroulement du CHSCT du 16 juin 2015, écourté à la moitié, à la demande de l'administration sans concertation avec les membres élus des O.S. pour des raisons qui la regarde

Au vu du retard cumulé d'un demi CHSCT

Au vu du nombre de points à traiter pour le deuxième CHSCT de l'année.

Au vu du report de ce CHSCT pour non fourniture de dossiers dans les délais légaux pour le travailler

Au vu du temps imparti pour ce CHSCT, à savoir du 8h30 à 12h et qui aura lieu dans trois semaines

IL NOUS PARRAIT OPPORTUN ET DE NOTRE RESSORT DE VOUS ALERTER EN REITTEANT NOTRE DEMANDE POUR UN CHSCT EXTRAORDINAIRE.

Afin d'aborder au mieux et avec le temps nécessaire, il s'agira de traiter les questions suivantes :

*Suite aux suicides de trois de nos agents depuis un an, il nous paraît nécessaire d'enquêter rapidement sur leurs conditions de travail, afin de nous assurer qu'ils ne souffraient d'aucun mal être.

*De plus la survenance de tels accidents est susceptible de constituer un risque grave pour la santé et la sécurité des agents du Conseil Départemental.

Vous voudrez bien fixer dans les plus brefs délais et avec le secrétaire du CHSCT, le lieu, la date et l'heure de cette réunion extraordinaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, d'agréer, Madame La Présidente du CHSCT, nos salutations distinguées.

Prochaines réunions

Comité technique lundi 30 novembre 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Élections Conseil d'Administration : les postier-e-s confortent la CGT comme leur premier syndicat en Auvergne

Avec 65,44 % de participation, les postier-e-s Auvergnat-e-s, malgré une forte baisse de participation de 8,24 % par rapport à 2010, ont redonné leur confiance à la CGT, tant au niveau National (1ère organisation), qu'au niveau régional.

À noter la baisse importante des effectifs entre 2010 et octobre 2015 : moins 541 emplois sur la région ! Avec 1139 voix sur 2482 suffrages exprimés soit 45,89 %, la CGT enregistre une hausse de 2,74 % par rapport au scrutin de 2010, en la plaçant 29,62 points devant la deuxième organisation syndicale. Les postier-e-s auvergnat-e-s confirment sans ambiguïté leur confiance et leur choix du syndicalisme CGT !

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Elections professionnelles à la poste et à la SNCF : la CGT en tête

A la SNCF, la CGT est la première organisation syndicale avec 34,33 % des voix. 11 points devant l'UNSA, et SUD 16,84 %.

A la poste, la CGT est également 1ère organisation avec 26,47 % (deux collèges, employés, cadres) devant la CFDT (22,56 %), Sud (20,11 %) et FO (19,46 %).

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Macron persiste

Il n'aime vraiment pas les fonctionnaires voir il les méprise quand il affirme que les fonctionnaires sur des missions pouvant être accomplies par le secteur privé ne méritent pas une garantie de l'emploi à vie surtout si le recrutement s'est fait sans concours.

Déjà, ce sont ses amis « requins de la finance et consorts » qui ont eu la volonté de remettre en cause un des principes essentiels des statuts de la FP : l'égalité d'accès au recrutement par concours.

Et ensuite comme dans sa logique et son idéal tout doit être marchandise que restera t'il comme missions aux fonctionnaires hormis celles de défendre les biens et les intérêts de ses copains.

Décidément il est le bon petit soldat d'un gouvernement au service de cet idéal pour qui les missions régaliennes d'un Etat se limiteraient à 5 domaines : Police, Justice, Défense, Fiscalité et Diplomatie.

Les besoins vitaux et essentiels des populations comme la santé, l'éducation, l'énergie, les transports l'environnement etc..., ne seraient plus des domaines de missions régaliennes.

En économie, régalien veut dire : fonction qui ne peut être déléguée à une société privée mais cette liste de fonction dépend du système politique (Wikipédia).

Leur objectif est double :

- privatiser et rendre toute source de commerce,
- supprimer toutes garanties pour les salariés or les statuts de la fonction publique avec ses trois titres reste une référence qu'ils veulent anéantir.

Pour les entreprises étrangères, l'attractivité de la France s'améliore, les mesures que subissent les salariés vont dans le bon sens pour eux mais ne sont pas encore suffisantes.

Pourtant malgré cette remise en cause des droits des travailleurs sans précédent en France, en Europe, et mondialement, la situation des peuples ne s'améliore en rien. Cela ne fait que mettre en concurrence les individus et les nations avec tous les dangers que nous ressentons de plus en plus chaque jour.

4 novembre 2015 : Compte-rendu du Bureau du CSFPT

1. Tableau de suivi des textes : La DGCL présente le tableau de suivi des textes après passage du CSFPT du 14 octobre. Le projet de loi Déontologie passe au Sénat. 2. Ordre du jour du CSFPT programmé le 16 décembre 2015 prochain : La Ministre (...) [[Lire la suite](#)]

APPEL A CANDIDATURES

2664 Agent d'atelier polyvalent du Parc technique Grade : Adjoint techniques territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

930 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

834 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

587 Agent polyvalent - plombier - électricien Grade : Adjoint technique de 1ère classe

Date limite pour le dépôt des candidatures : Lundi 7 décembre 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

« La guerre n'est, en aucune façon, une solution aux problèmes posés. Elle est et reste la plus effroyable des calamités humaines. [...] Toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière.»

Manifeste de la C.G.T. contre la guerre du 29 juillet 1914

ILS ONT OSE LE DIRE :

« Ça fait longtemps que je ne me suis pas bourré la gueule. » *Manuel Valls*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

HOLLANDE A RDV CHEZ POUTINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 2 décembre, 16 décembre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.